

# Architects of Wealth

V E N D O M E F R A N C E

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

DU 31/12/2021 AU 30/12/2022

# TABLE DES MATIERES

1 - Informations relatives à la performance .....	3
2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille.....	3
3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe .....	7
4 - Information sur les frais de gestion variables .....	8
5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance et sur la taxonomie européenne .....	8
6 - Information sur la sélection et l'évaluation des intermédiaires dans le cadre du service d'aide à l'investissement.....	8
7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.....	9
8 - Commission de mouvement sous-conservateur.....	10
9 - Information sur la politique d'exécution de la Société de Gestion.....	10
10 - Calcul du risque global.....	12
11 - Politique de rémunération.....	12
12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice .....	13
13 - Swing pricing .....	13
14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fonds exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées.....	13
15 - Distribution .....	14
16 - Instruments financiers dérivés .....	14
17 - Instruments techniques de gestion efficace .....	14
18 - Instruments SFTR.....	14
19 - Informations Fiscales .....	15
20 - Politique de gestion des risques.....	15
21 - Information sur le montant total de l'engagement .....	20
22 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2022.....	20
23 - Avis aux porteurs .....	21

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

# 1 - Informations relatives à la performance

## Part C

Du 31/12/2021 (VL = 136,64 EUR) au 30/12/2022 (VL = 119,17 EUR), le fonds réalise une performance de -12,79 %.

## Part D

Du 31/12/2021 (VL = 107,49 EUR) au 30/12/2022 (VL = 92,33 EUR), le fonds réalise une performance de -12,79 %.

## PART G

Du 31/12/2021 (VL = 165,08 EUR) au 30/12/2022 (VL = 144,69 EUR), le fonds réalise une performance de -12,35 %.

L'indice de référence du fonds affiche une performance de -7,37 % sur la même période.

Cette performance est calculée sur la base des VL publiées en cohérence avec la performance affichée dans le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

**La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.**

# 2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille

## Stratégie de gestion et mouvements

Dans le contexte macro-économique décrit dans le commentaire de gestion mensuel, le gérant a mis en œuvre une stratégie de gestion qui l'a conduit à réaliser les mouvements suivants :

SENS	VALEUR	ISIN	DATE	MONTANT
ACHAT	LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	FR0000121014	11/05/2022	4 519 868 €
ACHAT	AIRBUS SE	NL0000235190	11/05/2022	3 818 282 €
ACHAT	L'OREAL	FR0000120321	11/05/2022	3 719 495 €
ACHAT	SCHNEIDER ELECTRIC SA	FR0000121972	11/05/2022	3 512 726 €
ACHAT	VEOLIA ENVIRONNEMENT	FR0000124141	29/06/2022	3 254 405 €
ACHAT	TOTALENERGIES SE	FR0000120271	11/05/2022	3 042 538 €
ACHAT	CAPGEMINI SE	FR0000125338	11/05/2022	2 747 340 €
ACHAT	SAINT-GOBAIN	FR0000125007	11/05/2022	2 733 197 €
ACHAT	VINCI SA	FR0000125486	11/05/2022	2 451 225 €
ACHAT	AIR LIQUIDE	FR0000120073	11/05/2022	2 450 995 €

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agréée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

## **Janvier**

Les marchés européens ont commencé l'année en fanfare, portés par une rotation sectorielle importante vers les titres les moins bien valorisés. Mais rapidement, les hauts niveaux d'inflation et le durcissement de ton de la Fed, couplés à la crise ukrainienne, ont entraîné une correction des indices. La perspective d'une remontée plus rapide qu'attendue des taux directeurs américains, associée aux tensions sur le marché de l'énergie, inquiète les investisseurs : ils craignent que les banques centrales ne soient pas capables de maîtriser l'inflation, et resserrent trop rapidement les conditions monétaires. Les taux d'intérêts à long terme, nominaux et réels, ont ainsi fortement progressé en quelques séances. Dans ce contexte, point de salut hors des financières et des matières premières. A l'autre bout du spectre, les valeurs de la technologie et l'ensemble des titres de qualité et/ou chèrement valorisés reculent de manière marquée. Sur le mois écoulé, les estimations de bénéfices 2021 et 2022 ont continué d'être révisées à la hausse ; une tendance positive que les premières publications de résultats en Europe confirment sans que le marché ne le salue.

Nous avons renforcé notre exposition à la thématique Value dans les secteurs des matériaux de base (Aperam), des banques (Société Générale, en complément de BNP Paribas) et de l'énergie (TotalEnergies). A l'inverse, nous avons réduit nos investissements sur Alstom, Danone, L'Oréal ou Worldline.

## **Février**

Le mois de février 2022 restera dans l'histoire du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle a logiquement éclipsé la bonne saison de publications des résultats 2021 et remis en cause les scénarii de croissance économique, d'inflation et d'évolution des taux, particulièrement pour l'Europe. Les prix des matières premières ont fortement rebondi, le pétrole a cassé les 100\$ à la hausse (une première depuis 2014) et le gaz ne fut pas en reste (la Russie représentant près de 30% des approvisionnements de l'Europe). La réaction unanime et synchronisée des pays occidentaux au travers de sanctions s'est traduite par une forte baisse du rouble.

L'espoir de négociations en fin de mois a permis au marché de limiter la baisse (-4.9% pour le CAC 40, -5.2% pour le MSCI EMU par exemple). Au niveau des secteurs, les financières et les cycliques affichent sans surprise les corrections les plus importantes, les défensives résistent, les matières premières progressent.

En début de période sous revue, nous avons renforcé notre exposition à TotalEnergies et arbitré partiellement BNP Paribas et Crédit Agricole au profit de Société Générale. Air Liquide a aussi été complété alors que Dassault Systèmes fut allégé. Au sein des valeurs de consommation, nous avons arbitré partiellement Hermès au profit de Kering compte tenu du fort différentiel de valorisation. Stellantis et Vinci ont également été allégés après les publications de très bons résultats.

## **Mars**

La performance mensuelle des principaux marchés européens, comprise entre -1% et +1%, masque une forte volatilité : les dix premières séances furent très mal orientées, dans la lignée de février, avant que les indices ne se reprennent. Les catalyseurs à ce rebond sont à trouver du côté des marchés des dérivés, de la faible valorisation, d'indicateurs d'appétit pour le risque très faibles et de taux d'intérêts réels de retour sur leur plus bas de fin 2021. Les préoccupations des investisseurs restent nombreuses, citons la guerre en Ukraine, les tensions sur les prix des matières premières, la hausse de l'inflation entraînant un durcissement du ton des banques centrales, les révisions en baisse des perspectives de croissance, les confinements en Asie, etc. Dans ce contexte les valeurs défensives (santé) et liées aux matières premières se comportent bien mieux que les titres plus cycliques (automobile, hôtellerie-loisirs, distribution). Nous avons renforcé des valeurs disposant d'un

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

bon pouvoir de fixation des prix comme Legrand, Vinci ou LVMH (par arbitrage partiel d'Hermès). Notre position en Saint-Gobain a également été complétée compte tenu d'une valorisation attractive. Du côté des allègements citons Schneider ou Dassault Systèmes.

## **Avril**

Le mois d'avril a marqué une intensification des principaux motifs d'inquiétude des investisseurs : guerre en Ukraine, sévères confinements en Chine, actions des banques centrales face à l'inflation et hausse des taux d'intérêt. Les marchés ont anticipé les conséquences négatives de ces éléments alors qu'à ce stade, les résultats des entreprises publiés au titre du premier trimestre ont surpris positivement, comme les récentes parutions économiques (écart entre les anticipations des économistes et les chiffres publiés). Les investisseurs ont ignoré ces points favorables, et sont restés très prudents : l'énergie et les secteurs défensifs (santé, agroalimentaire et télécom) ont ainsi surperformé les segments plus cycliques (industrie, consommation discrétionnaire et technologie). Si l'Europe a affiché une baisse contenue (-0.6%), aux États-Unis le S&P a reculé de -8.8% et le Nasdaq de -13.4% (pire performance mensuelle depuis octobre 2008). Logiquement, la volatilité a progressé sur le mois.

Nous avons accru notre exposition aux titres disposant d'un fort pricing power via LVMH, Hermès et Sartorius Stedim. Du côté des allègements citons Téléperformance, Sanofi, Spie ou EssilorLuxottica.

## **Mai**

Le mois de mai poursuit la tendance d'avril, avec néanmoins quelques signes de stabilisation sur le marché pour certains secteurs, dont les banques qui rebondissent. L'attention des investisseurs reste forte sur l'action des banques centrales face à l'inflation et l'impact que les hausses de taux successives auront sur la croissance économique. La guerre entre la Russie et l'Ukraine reste également un facteur de risque, en particulier en raison de ses effets sur l'approvisionnement en céréales au niveau mondial. Enfin la situation en Chine évolue peu, le pays restant sur sa politique de confinement strict (« zéro covid ») ce qui continue à désorganiser les chaînes logistiques et soutenir l'inflation. Suite à une souscription très importante dans le fonds, nous avons renforcé la totalité des lignes du portefeuille. Ces achats n'ont pas modifié la structure de ce dernier et ont été complétés par l'initiation d'une ligne de future CAC 40 afin d'ajuster le taux d'exposition du fonds.

## **Juin**

Juin accentue les tendances des mois précédents, et conclut un semestre qui restera comme le pire en Europe depuis 2008 et même depuis 50 ans aux États-Unis avec une correction de près de 30% pour le Nasdaq. Les sujets de préoccupation des investisseurs évoluent peu, entre crainte d'une inflation difficile à maîtriser, durcissement des politiques monétaires, et contexte géopolitique toujours complexe du fait de la politique anti-Covid en Chine et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Cette prudence est à mettre en face du discours toujours confiant à ce stade des sociétés, qui ne perçoivent pas encore de ralentissement. Le marché anticipe maintenant une dégradation des résultats à horizon 2023, du fait d'un impact sur la demande, et attend le signal d'un pic de l'inflation, d'un changement du discours des banques centrales et d'un retour à la réalité du discours des entreprises pour redevenir plus constructif. Il faut noter dans ce contexte des performances sectorielles très diverses, les secteurs défensifs ou le pétrole résistant mieux que les secteurs cycliques ou même les matières premières hors énergie qui corrigent significativement. De façon intéressante, la sphère croissance se comporte un peu mieux que par le passé. Au cours du mois nous avons renforcé certains dossiers à forte visibilité tels que Pernod Ricard, valeur du secteur défensif de l'alimentaire boisson qui bénéficie d'un fort pricing power, ou encore Cap Gemini au sein du secteur technologique. Nous avons également complété la position sur Sartorius Stedim Biotech, la correction du titre depuis le 1er janvier ayant ramené sa valorisation à un plus bas de 4 ans, pour un dossier à faible risque qui présente de solides perspectives de croissance.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

## **Juillet**

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas : Juillet marque le meilleur mois depuis novembre 2020 pour le S&P (+911bp) et le Stoxx600 (+764bp), depuis avril 2020 pour le Nasdaq. La croissance surpasse la valeur sur fonds de baisse des taux : le 10 ans américain abandonne ainsi près de 40bp à 2,63%. Les investisseurs anticipent que les banques centrales ne pourront pas poursuivre leur politique monétaire restrictive très longtemps (encore 50bp de hausse de taux pour la BCE ce mois-ci et 75bp pour la Fed avec un vrai ralentissement du marché immobilier américain) et perçoivent le discours de Jérôme Powell comme un point d'inflexion, compte tenu d'une économie rentrée en récession technique outre-Atlantique. Les performances sectorielles sont déconnectées des publications de résultat, financières et pétrole sous-performent alors que valeurs technologiques, industrielles et immobilières surperforment. Le fonds surpasse son indice de référence sur le mois notamment grâce à la très belle performance de Sartorius Stedim Biotech (+30% sur le mois), ainsi que de certains dossiers de qualité comme Hermès ou L'Oréal. La sous-pondération du secteur de l'énergie a également été bénéfique. Compte tenu des dynamiques de marché qui se mettent en place et des corrections subies par des valeurs de qualité, nous avons renforcé le biais qualité du portefeuille, en allégeant certaines valeurs cycliques comme Spie, Stellantis et Saint-Gobain et en renforçant L'Oréal, Hermès et Pernod. Nous avons également renforcé Veolia en début de mois.

## **Août**

Le début du mois d'août a poursuivi la tendance de juillet, avant que la réunion de Jackson Hole ne rappelle aux investisseurs que la mission principale de la Réserve Fédérale reste de contrôler l'inflation quitte à pénaliser ponctuellement la croissance. Le 10 ans américains fait plus que rattraper le chemin perdu en juillet, et progresse de 54 points de base. Au final, le MSCI Europe abandonne 5.2%, la valeur (-3.7%) rattrapant en partie la croissance (-6.6%). Nous nous inscrivons dorénavant dans un scénario prudent à court terme : les banques centrales cherchent à établir leur crédibilité en jugulant l'inflation via la remontée des taux ; ces actions pèsent sur la croissance de l'activité économique, au même titre que la hausse des matières premières, énergie en tête ; les résultats des entreprises devraient donc logiquement en souffrir. Il faudra attendre l'inflexion du discours des banques centrales pour retrouver une dynamique positive sur les marchés et permettre aux investisseurs de se projeter dans l'avenir. Au cours du mois nous avons légèrement réduit l'exposition actions du fonds et avons profité du rebond de marché observé sur la première quinzaine du mois pour alléger certains dossiers cycliques comme Stellantis ou Essilor. Nous avons également pris des profits sur Sartorius Stedim, le titre ayant fortement surperformé au cours de l'été. Enfin, nous avons renforcé l'Oréal, valeur de qualité dont les fondamentaux solides et le leadership digital devraient lui permettre de continuer à surperformer le reste de son secteur.

## **Septembre**

Le mois de septembre poursuit la correction initiée dans la seconde quinzaine du mois d'août, et est particulièrement marqué par la hausse des taux : le taux 10 ans progresse de 56bp en Allemagne, de 64bp aux Etats-Unis et même de 129bp en Grande-Bretagne, alors que la BOE remonte ses taux de 50bp et la Fed et la BCE de 75bp. Les marchés corrigent logiquement, de près de 6% en France, 6.5% en Europe et même 9 à 10% aux Etats-Unis, et les secteurs de la consommation de base, de l'énergie et de la santé résistent mieux tandis que l'immobilier, les télécoms et la technologie sous-performent. La lutte initiée par les banques centrales contre l'inflation n'est donc pas finie, et les mesures prises par les gouvernements européens contre la hausse des prix de l'énergie n'aident pas à la juguler à ce stade. Au cours du mois de septembre, nous avons allégé certains dossiers cycliques comme Saint-Gobain, Téléperformance ou Essilor et avons renforcé des dossiers à forte visibilité comme l'Oréal, Hermès ou Pernod. Enfin, en fin de mois, nous avons profité de la faiblesse du titre Total pour renforcer notre exposition au secteur de l'énergie.

## **Octobre**

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

Les marchés clôturent le mois d'octobre sur un rebond significatif : +6,2% pour l'indice MSCI Europe, +8% pour le S&P500 et même +8,8% pour le CAC40. Ce rebond s'explique par l'espoir d'une inflexion à venir des politiques monétaires des banques centrales, qui ont entamé une action résolue contre l'inflation en remontant rapidement leurs taux courts des deux côtés de l'Atlantique. A ce stade, l'inflation ne donne pas encore de signe de ralentissement net, et la situation de l'emploi aux Etats-Unis reste plus dynamique qu'attendu ; c'est probablement l'excès de pessimisme des marchés qui conduit à ce rebond, qui reste technique à ce stade. Le mois d'octobre est également marqué par le début de la période de publication des résultats, qui confirme la bonne dynamique de certains secteurs (pétrole et financières notamment) et explique leur surperformance relative. Au cours du mois d'octobre, nous avons renforcé le titre Veolia, profitant d'une valorisation attractive pour appuyer notre conviction sur cette valeur qui nous paraît très bien placée pour tirer profit des tendances structurelles de long terme. Par ailleurs, suite à l'acquisition de Suez, le profil de l'entreprise est plus résilient face au risque de récession, l'eau devenant la première activité du groupe devant la propreté et les services à l'énergie. Nous avons en contrepartie allégé le titre Saint-Gobain.

## **Novembre**

Le rebond des marchés se poursuit sur le mois de novembre, avec des performances très positives : +7.5% sur le CAC40, +6.7% sur le MSCI Europe et +5.4% sur le S&P500. Ces belles performances s'expliquent notamment par l'espoir que le rythme de resserrement des politiques monétaires des banques centrales pourrait progressivement ralentir, compte tenu d'une inflation qui pourrait avoir touché un pic. Néanmoins pour le moment, les banques centrales poursuivent leur politique de resserrement. Du côté des entreprises, les messages laissent espérer une bonne capacité à gérer la phase de ralentissement économique et de hausse de prix, si toutefois la croissance économique ne marque pas trop le pas en 2023. Au cours du mois de novembre, nous avons été amenés à alléger notre position sur Téléperformance, après l'émergence de soupçons sur leur façon de gérer une partie de leur activité sur la modération de contenu en Colombie. Le groupe a depuis rassuré sur sa politique de ressources humaines, mais reste sous la surveillance des parties prenantes (gouvernements, agences de notation et investisseurs) et devrait avoir du mal à retrouver sa prime de leader. Au sein des valeurs financières, nous avons soldé notre position en Crédit Agricole et renforcé nos positions sur les titres BNP et AXA. Enfin, nous avons également allégé notre position sur le titre Legrand, qui pourrait être impacté par un ralentissement du résidentiel (qui représente environ 40% de son chiffre d'affaires).

## **Décembre**

Le mois de décembre aura été marqué par l'annonce d'un relèvement des taux de la Réserve Fédérale de 50 points de base. Cette hausse confirme la volonté de Jérôme Powell de s'assurer de la maîtrise de l'inflation, quitte à mettre sous pression la croissance via la consommation et l'emploi. La BCE a suivi le mouvement, et l'accentue même en avertissant qu'elle commencera à réduire la taille de son bilan. Dans ce contexte, la plupart des marchés affichent une baisse comprise entre 3.6% pour le MSCI Europe et 8.7% pour le Nasdaq. Logiquement, les secteurs sensibles aux taux surperforment, banques en tête, alors que les secteurs les plus chers sont pénalisés, comme la technologie. Le fonds affiche une performance en ligne avec son indice de référence sur le mois. Au cours du mois de décembre, nous avons allégé les titres Michelin et Téléperformance et avons continué de renforcer notre position sur Axa. Au sein des valeurs technologiques, nous avons allégé Cap Gemini et renforcé Dassault Systèmes et STMicroelectronics.

## **3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe**

Ces informations sont précisées dans l'annexe des comptes annuels du fonds.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agréée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.



## 4 - Information sur les frais de gestion variables

Description de la méthode de calcul pour les commissions de surperformance :

20% TTC l'an de la surperformance du Fonds par rapport à la performance de son indice de référence.

Sur l'exercice, montant des commissions de surperformance :

### Part C

7,43 €, soit ,00% de la valeur nette d'inventaire de la part.

### Part D

27,25 €, soit ,00 % de la valeur nette d'inventaire de la part.

## 5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance et sur la taxonomie européenne

Le principe consistant à *ne pas causer de préjudice important* s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique d'investissement de l'OPC ne prend pas simultanément en compte les critères ESG dans sa pratique de sélection des instruments financiers.

**Cependant, ces derniers ne sont pas ignorés et font partie des nombreux critères analysés par l'équipe de gestion lors de la sélection de titres.**

## 6 - Information sur la sélection et l'évaluation des intermédiaires dans le cadre du service d'aide à l'investissement

### 1. Objet et champ d'application

Conformément à l'article 321.115 du Règlement Général de l'AMF, chaque Société de Gestion de Portefeuille établit et met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services d'aide à l'investissement.

Ces services, auxquels fait appel CA Indosuez Gestion (intitulés ci-après services de « recherche »), visent à aider la Société de Gestion à se forger une opinion sur un secteur d'activité, une valeur, un timing d'exécution d'ordre...

CA Indosuez Gestion,



Les principes de sélection et d'évaluation des intermédiaires définis par CA Indosuez Gestion dans le cadre de ses activités de gestion individuelle sous mandat et d'OPC sont consignés dans le présent document. Ils doivent être portés à la connaissance du client.

## 2. Principes de sélection des intermédiaires

L'élaboration de la liste des intermédiaires au titre de la Recherche s'articule autour des 4 principes suivants:

- La sélection et l'évaluation des intermédiaires doivent faire l'objet d'une procédure formalisée et contrôlable,
- Le choix des intermédiaires doit être effectué d'une manière indépendante, dans l'intérêt exclusif des mandants et des porteurs, sans être dicté en particulier par des liens capitalistiques ou des accords de volume de transactions,
- Le choix doit être réalisé sur la base de critères objectifs,
- Cette sélection doit régulièrement être réexaminée au moins annuellement.

## 3. Dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Le dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires repose sur la mise en œuvre par les équipes de gestion d'un processus de vote en quatre étapes.

- Mise en candidature des intermédiaires

Une liste des intermédiaires Recherche candidats à l'évaluation est établie en tenant compte d'une part des résultats obtenus lors du précédent vote et figurant sur la liste des intermédiaires Recherche autorisés en vigueur, et d'autre part des nouveaux candidats proposés par les équipes de Gestion.

- Vote des équipes de gestion

Chaque gérant est appelé à réaliser un classement de ses intermédiaires préférés en fonction de plusieurs critères d'appréciation (voir point 4). Le résultat consolidé des votes détermine un périmètre d'intermédiaires.

- Analyse du résultat des votes et décision finale

Un comité de sélection des Intermédiaires, composé des principaux responsables de la Société de Gestion, se réunit afin d'analyser le résultat des votes des gérants et de décider de la liste des intermédiaires autorisés au titre de la Recherche.

- Mise en œuvre des décisions du Comité

Les changements décidés par le Comité sont communiqués aux intermédiaires et la liste des intermédiaires est mise à jour.

Ce processus de vote est réitéré au moins annuellement, il est contrôlé par la fonction Conformité de la Société de Gestion.

## 4. Critères d'appréciation

Les principaux critères d'appréciation pour juger de la qualité des intermédiaires en charge des services de recherche sont les suivants :

- Qualité de l'analyse financière (connaissance des valeurs, déterminants secteurs, vision globale)
- Pertinence des recommandations et réactivité (pertinence et timing des opinions boursières)
- Performance du service de vente (régularité, réactivité, pertinence des signaux)
- Contacts avec les sociétés émettrices, accès à l'information, analyste.

# 7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Depuis l'entrée en vigueur de MIF II, les frais d'intermédiation supportés par le fonds ne servent désormais qu'à rémunérer le service de réception et de transmission et le service d'exécution d'ordres.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

Les services d'aide à la décision et d'exécution d'ordres (ou services de recherche) sont pris en charge par la société de gestion sur ses ressources propres.

## 8 - Commission de mouvement sous-conservateur

Non applicable.

## 9 - Information sur la politique d'exécution de la Société de Gestion

En application de la Directive européenne MIF, compte tenu de la mise en concurrence des modes de négociation, nous vous présentons dans ce document les caractéristiques de la politique d'exécution que nous avons adoptée dans le cadre de la gestion de l'OPC objet du présent rapport.

### 1 - Principes généraux

CA Indosuez Gestion s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables, lors de l'exécution des ordres, pour obtenir dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible au sens du Code Monétaire et Financier, notamment en tenant compte de l'évolution des marchés.

Ces mesures consistent en la mise en place de la présente politique d'exécution, qui sera réexaminée, annuellement ; toute modification importante sera portée à la connaissance du Client.

### 2 - Périmètre d'application

#### 2.1 - Périmètre Client

La présente politique d'exécution s'applique à tous les souscripteurs de l'OPC.

#### 2.2 - Périmètre Produit

La présente politique d'exécution s'applique à tous les instruments financiers listés sur les Marchés Réglementés ou les systèmes multilatéraux de négociation accessibles par l'intermédiaire de CA Indosuez Gestion.

### 3 - Les principes d'acheminement des ordres

Dans le cadre de la gestion de l'OPC, l'ensemble des ordres résultant des décisions d'investissement de la Société de Gestion (CA Indosuez Gestion), sont transmis à des prestataires de services d'investissement pour exécution (appelés ci-après PSI-Négociateurs) via une table de réception et transmission des ordres (RTO).

### 4 – Principe de meilleure exécution

Les circuits d'exécution retenus par CA Indosuez Gestion garantissent l'obtention du principe de Meilleure Exécution.

Les critères de Meilleure Exécution sont les suivants : le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

Actions et dérivés listés sur marchés organisés :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

Les PSI-Négociateurs sélectionnés par CA Indosuez Wealth (France) sont redevables de la Meilleure Exécution des ordres qui leur sont confiés.

#### ETF :

Les ordres qui ne sont pas confiés à un PSI-Négociateur sont exécutés sur une plateforme multilatérale permettant l'obtention de la Meilleure Exécution.

#### Obligations :

L'exécution des ordres sur une plateforme multilatérale permet l'obtention de la Meilleure Exécution.

#### Ordres sur dérivés non listés sur un marché organisé :

L'adossement systématique des ordres à une opération sur une plateforme multilatérale ou sur un PSI-Négociateur garantissant la Meilleure Exécution permet l'obtention de la Meilleure Exécution pour les ordres transmis par CA Indosuez Gestion pour le compte du Client.

### **5 - Sélection des lieux d'exécution**

Conformément à leur propre politique d'exécution, les PSI-Négociateurs retenus par CA Indosuez Gestion sélectionnent les lieux d'exécution.

Cette sélection par les PSI-Négociateurs est réalisée au terme d'une période d'analyse leur permettant d'évaluer :

- la liquidité du marché, en termes de probabilité d'exécution calculée à partir d'un historique suffisant ;
- la fiabilité et continuité de service au niveau de la cotation et de l'exécution ;
- la sécurisation et la fiabilité de la filière de règlement/livraison.

Les lieux d'exécution comprennent des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des Internalisateurs Systématiques et des Internalisateurs Simples.

La liste des lieux d'exécution ainsi offerts est disponible sur simple demande.

### **6 - Exécution en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation**

CA Indosuez Gestion pourra demander aux PSI-Négociateurs retenus de ne pas exécuter d'ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation.

Un accord exprès pourra être demandé dans l'hypothèse d'une Internalisation Systématique ou Simple des ordres, c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé ou d'un Système Multilatéral de Négociation.

### **7 - Prestataires de Services d'Investissement - Négociateurs retenus**

CA Indosuez Gestion retient des prestataires lui permettant de satisfaire les obligations de meilleure exécution. La qualité d'exécution de ces prestataires a été démontrée par le passé et sera réévaluée de manière périodique afin de s'assurer qu'ils continuent à fournir de manière permanente le service au niveau attendu, s'appréciant notamment selon les critères suivants classés par ordre d'importance, du plus important (1), au moins important (5) :

1. Pertinence globale de la politique d'exécution et notamment engagement des PSI-Négociateurs d'assurer la recherche du meilleur prix total, notamment par leur capacité à accéder à des lieux d'exécution variés ;
2. Qualité d'acheminement des ordres sur les lieux d'exécution ;
3. Fiabilité : assurance de continuité de service ;
4. Capacité à régler/livrer de façon optimisée dans la filière d'origine du titre négocié ;

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

## 5. Prix de la prestation et des services associés.

Les critères ont amené CA Indosuez Gestion à retenir plusieurs PSI-Négociateurs en fonction de leurs critères d'exécution.

La liste des PSI-Négociateurs sélectionnés est disponible sur simple demande.

## 8 - Définitions

**CA Indosuez Gestion** : Société de Gestion de portefeuille, mandataire de gestion, filiale de CA Indosuez Wealth (France).

**PSI-Négociateur** : Prestataire de Service d'Investissement fournissant le service d'exécution d'ordres de bourse.

**Lieux d'exécution** : lieu où des ordres de bourse peuvent être portés pour exécution (Marché Réglementé, système multilatéral de négociation, Internalisateur Systématique, ...).

**Marché Réglementé** : un marché réglementé d'instruments financiers est un système multilatéral qui assure ou facilite la rencontre, en son sein et selon des règles non discrétionnaires, de multiples intérêts acheteurs et vendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers, d'une manière qui aboutisse à la conclusion de contrats portant sur les instruments financiers admis à la négociation dans le cadre des règles et systèmes de ce marché, et qui fonctionne régulièrement conformément aux dispositions qui lui sont applicables.

Exemple : Bourse telle qu'Euronext.

**Système multilatéral de négociation** : place de cotation et d'exécution d'instruments financiers.

**Internalisation Simple** : appariement automatique d'ordres d'achat et de vente simultanés sur la même valeur au prix de référence prévalant sur le marché réglementé de référence au moment de l'appariement.

**Internalisateur Systématique** : établissement financier internalisant ses ordres systématiquement pour certaines valeurs et certaines quantités, c'est-à-dire se portant contrepartie d'une exécution pour des prix et quantités préalablement affichés.

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-proche-de-la-conformite> ».

## 10 - Calcul du risque global

La Société de Gestion a établi une politique et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

La méthode de calcul du risque global utilisée pour l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

## 11 - Politique de rémunération

### Principes de la politique de rémunération :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
[www.ca-indosuez.com](http://www.ca-indosuez.com)

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

#### **Montants des rémunérations versées au titre de l'exercice 2022 :**

##### **1/ Montant total des rémunérations versées durant l'exercice 2022 ventilé entre fixe et variable ainsi que le nombre de bénéficiaires**

Pour l'exercice 2022, le montant total des rémunérations versées par la société à son personnel (72 bénéficiaires) représente 5 042 K€ et se décompose pour 3 854 K€ au titre des rémunérations fixes et 1 188 K€ au titre des rémunérations variables.

##### **2/ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables versées dans l'année 2022**

Le montant agrégé des rémunérations versées par la société de gestion aux :

- Membres du personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque des OPC (22 collaborateurs) représente 1 570 K€ sur l'exercice considéré.
- Cadres supérieurs non gérants (2 collaborateurs) pour un montant de 354 K€.

*Chiffres non audités par le commissaire aux comptes de l'OPC.*

## **12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice**

- Mise en conformité de la méthode de calcul des commissions de surperformance avec les Orientations de l'ESMA à compter du 1er janvier 2022

## **13 - Swing pricing**

Non applicable.

## **14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fonds exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées**

Non applicable.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
[www.ca-indosuez.com](http://www.ca-indosuez.com)

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

## 15 - Distribution

Néant.

## 16 - Instruments financiers dérivés

Des opérations sur les futures ou options ont été effectuées sur des marchés organisés sur la période pour se couvrir ou accentuer un mouvement de marché.

L'exposition sous-jacente atteinte à fin décembre 2022 au travers des instruments financiers dérivés était de 4,21 % détaillée ainsi : 4,21 % sur les actions.

## 17 - Instruments techniques de gestion efficace

(Conformément à l'article 214-18 du Code monétaire et financier)

Un OPC peut recourir aux techniques et aux instruments qui portent sur des titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire, et notamment à des opérations de pension, à des opérations assimilées d'acquisition ou de cession temporaire de titres, pour autant que ces techniques et ces instruments soient employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

En aucun cas, ces techniques et instruments n'amènent l'OPC à s'écarter de ses objectifs d'investissement tels qu'exposés dans le règlement du fonds ou dans le prospectus de l'OPC.

Les techniques et instruments mentionnés ci-dessus satisfont aux critères suivants : Ils sont économiquement appropriés, en ce sens que leur mise en œuvre est rentable, ils sont utilisés en vue d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Réduction des risques
- Réduction des coûts
- Création de capital ou de revenus supplémentaires pour l'OPC

Conformément à son prospectus, l'OPC n'a pas recourt aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres qui font parties des techniques et instruments employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

## 18 - Instruments SFTR

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

L'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation européenne SFTR (Securities Financing Transaction Regulation).

## 19 - Informations Fiscales

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres ou droits mentionnés au a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé en fin d'exercice : 0,92\*100\#

## 20 - Politique de gestion des risques

### 1. Pourcentage d'actifs du FCP faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide :

Néant.

### 2. Nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FCP :

Néant.

### 3. Profil de risque actuel du FCP :

Le fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-après ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à tel investissement et de se forger par lui-même sa propre opinion en s'entourant si nécessaire, de tous les conseillers spécialisés dans ces domaines afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation personnelle.

#### Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

#### Risque action et risque lié aux petites et moyennes capitalisations :

Les variations des marchés actions peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du FCP. Le FCP étant exposé jusqu'à 70% de l'actif sur les actions, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse des marchés actions.

Le degré d'exposition maximale aux marchés des petites et moyennes capitalisations est de 20% de l'actif net. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser rapidement et fortement.

#### Risque de taux :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.



Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de variation des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 10.

#### Risque lié à la gestion discrétionnaire:

La performance du FCP dépend des titres de sociétés choisies par le gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants et que l'allocation entre les différents marchés ne soit pas optimale. Ce risque peut engendrer pour le porteur une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque de change :

Un placement en devises autres que la devise de référence implique un risque de change. La valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse des devises de cotation des instruments financiers utilisés par le FCP. Le risque de change est limité à 35% de l'actif net.

#### Risque lié à l'investissement sur les pays émergents :

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Le FCP pouvant être exposé jusqu'à 20%, la valeur liquidative pourra baisser en cas de dégradation de la situation financière et/ou politique d'un Etat émergent.

#### Risque lié à la détention de titres spéculatifs :

Le FCP sera exposé, directement et indirectement via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger dans la limite de 25% de son actif net, à des titres à caractère spéculatif (High Yield), susceptibles d'entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :

Il s'agit du risque d'amplification des pertes dû au fait de recourir à des instruments financiers à terme tels que les contrats futurs et/ou instruments dérivés.

#### Risque de liquidité :

Lorsqu'une part des investissements du FCP est réalisée dans des instruments financiers susceptibles d'avoir un niveau de liquidité faible dans certaines circonstances, la valeur liquidative est susceptible de diminuer.

#### Risque de contrepartie :

Le FCP peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations. La valeur liquidative pourra baisser lorsque le FCP est exposé à ce risque.

#### **4. Description de la politique de gestion des risques (extrait de Politique de gestion des risques) :**

##### **A Périimètre des portefeuilles concernés – principales caractéristiques**

La politique de gestion des risques s'applique à l'ensemble des portefeuilles gérés.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agréée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

Les portefeuilles gérés par CA Indosuez Gestion présentent les caractéristiques suivantes en termes de profils d'investissement :

- les titres de capital ou les titres de créance faisant l'objet d'investissements sont tous admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés ;
- les instruments financiers à terme utilisés dans les portefeuilles sont exclusivement des « dérivés listés » ;
- aucune opération de gré à gré nécessitant des remises en garantie (collatéral) n'est réalisée ;
- les opérations, y compris celles portant sur des instruments dérivés, sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif ; aucun portefeuille n'est donc exposé à un effet de levier au-delà de la limite réglementaire UCITS.

## B Principaux risques suivis

Le contrôle des risques est effectué selon les modalités décrites dans les fiches méthodologiques établies à partir de la cartographie des risques. Les risques qui ne feraient pas l'objet d'une fiche méthodologique spécifique sont ceux qui sont suivis dans le cadre du contrôle du respect des contraintes d'investissement réglementaires et statutaires (ex : risque de change).

### B1 Risque de marché

Le risque de marché est suivi à travers plusieurs types d'indicateurs :

- des indicateurs de risque de marché, dont les limites sont précisées dans les prospectus des OPC ou dans les mandats de gestion : sensibilité pour les taux, exposition action, exposition de change...
- des limites en matière de zones d'investissement : géographique, sectorielle, taille de capitalisation boursière...
- des limites internes de suivi des performances : tracking error, volatilité...
- des limites en matière de respect des grilles modèles d'allocation d'actifs.

Tous ces indicateurs font l'objet de contrôles de premier niveau par les équipes opérationnelles (ex-ante par les gérants, ex-post par le middle-office), et sont revus lors du comité des risques mensuels, à travers des grilles de contrôle de deuxième niveau. Des contrôles transversaux permettent, par ailleurs, de vérifier le respect des allocations définies dans les portefeuilles modèles.

En cas d'anomalie, le gérant doit réajuster ses investissements dans les meilleurs délais.

Le processus d'escalade est le suivant :

- Le gérant répond aux alertes de dépassement le jour même par e-mail en précisant l'action correctrice envisagée.
- Si l'action correctrice n'est pas intervenue le jour du dépassement, un mail de relance est adressé au gérant copie le responsable hiérarchique, la Direction Générale de CA Indosuez Gestion et le Contrôle Interne.
- En cas de difficulté pour obtenir la régularisation, le MO OPC fait intervenir le RCCI ou en son absence une personne de l'équipe et le DGA en charge des fonctions support

À chaque comité des risques, pour chaque type de risque, le contrôle des risques présente une fiche qui rappelle les indicateurs et produit un « indicateur global » reflétant les anomalies éventuellement constatées sur le périmètre. Le niveau de cet indicateur global détermine la mise en place d'un plan d'actions, qui fait alors l'objet d'un suivi lors des comités ultérieurs.

Le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les fonds. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif. Les résultats des scénarii sont intégrés au reporting réglementaire AIFM et font l'objet d'une restitution dans le cadre du comité des risques.

Exemples de scénarii :

Risque de liquidité :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

- Vente de 100% du portefeuille
- Baisse de 10% des volumes
- Écartement de 10% des spreads Bid/Ask

Risques de marché :

- Hausse du marché action (10%)
- Baisse du marché action (10%)
- Hausse du marché de taux (10%)
- Baisse du marché de taux (10%)

## B2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est pris en compte préalablement au référencement d'un titre, puis suivi dans le cadre du profil de risque des portefeuilles en tenant compte à la fois de la composition de l'actif (liquidité des titres) et de la composition du passif (catégories d'investisseurs).

Le référencement d'un instrument financier comme investissement dans un OPC ne peut se faire que s'il répond à certains critères qui contribuent à la définition de sa liquidité :

- admission à la négociation sur un marché réglementé ou organisé pour les titres de capital, les titres de créance, les ETF et les instruments financiers à terme ;
- valeur liquidative quotidienne pour les OPC.

Une analyse de la liquidité d'un instrument financier, le cas échéant de son sous-jacent, est faite préalablement à son référencement. Les critères sont adaptés en fonction du type d'instrument, par exemple : taille de l'émission, spread bid/ask, nombre de brokers actifs sur la valeur pour les obligations ; volume moyen quotidien sur 3 mois, capitalisation boursière et flottant pour les actions de petites et moyennes valeurs ; spread moyen historique pour les ETF ; encours total, fréquence de valorisation et ratio d'emprise pour les OPC.

Un suivi de la répartition du passif est effectué entre trois grandes catégories de clients :

- les fonds et les mandats de CA Indosuez Gestion qui détiennent des parts d'OPC ;
- la clientèle libre de CA Indosuez Wealth (France) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole ;
- les investisseurs externes.

Une attention particulière est accordée aux deux premières catégories, dans la mesure où une décision de désinvestissement pourrait être mise en œuvre dans des délais assez brefs, afin d'éviter que des cessions d'actifs ne risquent de déséquilibrer la liquidité d'un OPC.

Par ailleurs, les règlements des fonds dédiés ou des fonds dont la commercialisation est faite auprès d'un nombre très restreint d'investisseurs contiennent une clause permettant de différer jusqu'à 30 jours le règlement à l'investisseur souhaitant racheter tout ou une grande partie de son investissement dans des conditions particulières de marché.

Le profil du risque de liquidité des OPC est régulièrement évalué, selon une fréquence adaptée en fonction des actifs du portefeuille. Le suivi de la liquidité consiste à estimer le délai de cession de l'intégralité des titres en portefeuille dans les conditions actuelles de marché, en optimisant les coûts de cession par ligne. Le délai de cession est calculé pour chaque titre et dépend des critères suivants :

- pour les actions et les obligations : volume moyen échangé sur les derniers mois,
- pour les actions : taille normative, estimée en fonction d'un coût de cession à ne pas dépasser mesuré à partir de l'écartement moyen du prix du titre ajusté de sa volatilité,
- pour les obligations : spread bid/ask moyen.

Par ailleurs, des scénarii sont en cours de définition sur la base d'hypothèses de crise sur l'actif et sur le passif afin de simuler des situations qui réduiraient la liquidité des actifs des OPC à un moment où des rachats massifs interviendraient. En particulier, les scénarii prévoient de détériorer de façon individuelle ou simultanée les critères suivants : taille de rachat, écartement des spreads bid/ask, diminution des volumes échangés. Il est prévu que le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les FIA. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

Dans le cas d'un mouvement significatif sur le passif d'un fonds (souscription ou rachat représentant plus de 10% de l'actif net du fonds), un dispositif de crise dit « code indigo » est activé (cf. politique de gestion de la liquidité).

### B3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie se décompose en deux parties :

- Le risque attaché au choix d'une contrepartie pour une négociation de gré à gré : CA Indosuez Gestion n'est pas concernée dans la mesure où :
  - elle ne traite que des instruments financiers admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés et par l'intermédiaire de brokers
  - elle ne traite pas d'opérations nécessitant un dépôt de garantie en dehors des appels de marge de son compensateur pour les dérivés listés
- Le risque de règlement / livraison :
  - Pour les opérations traitées par l'intermédiaire de brokers ou pour les souscriptions / rachats en OPC, ce risque est considérablement limité dans la mesure où les échanges se font via des dépositaires centraux en DVP.
  - Certaines opérations se traitent cependant en gré à gré, sur des titres admis à la négociation sur des marchés réglementés, mais pour lesquelles le volume à négocier nécessite de prendre des précautions pour ne pas influencer sur le cours.

Les contreparties et brokers font l'objet d'un processus de sélection et d'une revue semestrielle, dans le cadre d'un « comité brokers ». En vertu d'une convention de RTO conclue entre CA Indosuez Gestion et CA Indosuez Wealth (France), les gérants de CA Indosuez Gestion passent leurs ordres à la table de négociation de CA Indosuez Wealth (France), qui se charge de les transmettre pour exécution aux intermédiaires retenus par le comité. Le dispositif de sélection est donc réalisé conjointement par les deux entités mais reste placé sous la responsabilité de CA Indosuez Gestion. Il repose sur une évaluation analytique et traçable de la prestation des brokers, qui porte sur la recherche (évaluation à la charge de CA Indosuez Gestion) et la qualité de l'exécution des PSI (évaluation à la charge de CA Indosuez Wealth (France)). Une consolidation pondérée des votes permet d'établir un palmarès à partir duquel le Comité établit son dispositif pour le semestre à venir.

Un suivi des suspens est réalisé par le Middle-Office en liaison avec les dépositaires. Des suspens durables ou récurrents peuvent conduire à une à une suppression temporaire du broker concerné de la liste des brokers autorisés.

### B4 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend pour CA Indosuez Gestion exclusivement du point de vue des investissements réalisés dans le cadre de la gestion pour compte de tiers. La Société de Gestion procède à ses propres analyses de risque de crédit. Elles sont basées sur la recherche externe de brokers, la publication des agences et ses capacités d'analyse (la plupart des gérants sont membres de la SFAF ou titulaires du CFA).

En ce sens la Société de Gestion n'utilise pas les agences de notation comme seul critère de décision d'investissement.

Certains clients de CA Indosuez Gestion, assureurs principalement, imposent des règles strictes de vente en cas de dégradation d'une des agences. Mais ce n'est pas le cas de la grande majorité de la gestion obligatoire.

La Société de Gestion s'appuie sur les notations des agences, notamment la limite « investment grade » pour d'une part modifier le poids maximum d'un émetteur en portefeuille et d'autre part définir une limite pour laquelle un suivi plus attentif des émetteurs est indispensable.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

CA Indosuez Gestion n'utilise pas une agence en particulier mais la méthode choisie consiste à retenir la notation minimale publiée par les 3 principales agences.

De par sa propre analyse, la Société de Gestion se réserve la possibilité de conserver un émetteur dont la notation par les agences serait dégradée tout en se conformant à ses limites internes.

CA Indosuez Gestion a, par ailleurs, accès à une base de données Groupe dite « RICOS » qui rassemble les émetteurs qui ont fait l'objet d'une notation interne (analyses réalisées par la fonction Risques de CA CIB). La notation d'un émetteur n'est utilisée qu'à titre informatif.

Enfin, à noter que les procédures en vigueur autorisent les gérants à investir sur des obligations non notées.

#### B5 Risque opérationnel et traitement des incidents

Le risque opérationnel est particulièrement mesuré à travers la cartographie des risques, qui recense les risques opérationnels selon la typologie de Bâle II. Par ailleurs, le comité des risques procède à un examen mensuel du compte erreur.

Tout incident que le RCCI considère comme significatif, soit de par son montant en valeur absolue, soit de par les défaillances qu'il peut révéler en termes d'organisation ou de procédure, fait l'objet d'une analyse et d'un plan d'actions. En particulier, une évaluation des impacts éventuels sur les clients ou les porteurs de parts ou actions d'OPC est réalisée, et le cas échéant, des mesures d'indemnisation peuvent être engagées.

Les incidents d'un montant en valeur absolue supérieurs à 5.000 euros entraînent la réunion d'une cellule de crise (« code rouge ») et l'information de la maison-mère.

En outre, conformément aux articles 318-6 et 321-35 du RGAMF, les incidents générant un gain ou une perte d'un montant brut supérieur à 5% des fonds propres réglementaires de la société, sont signalés à l'AMF sans délai par les dirigeants.

#### B6 Calcul du risque global

La société de gestion n'utilisant jamais d'effet de levier dans ses portefeuilles au-delà de la limite réglementaire UCITS, le calcul du risque global se fait uniquement par la méthode de l'engagement, telle qu'elle est décrite dans l'instruction AMF 2011-15, articles 6 à 8.

## 21 - Information sur le montant total de l'engagement

Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement utilisée par le FCP : €.

## 22 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2022

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
[www.ca-indosuez.com](http://www.ca-indosuez.com)

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.

## 23 - Avis aux porteurs

La composition de l'OPC est disponible sur simple demande écrite auprès du Service Communication Clientèle de CA Indosuez Gestion à l'adresse 17 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris ou à l'adresse e-mail [commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com](mailto:commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com).

CA Indosuez Gestion,

Siège social :  
17 rue du Docteur Lancereaux  
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,  
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,  
[www.ca-indosuez.com](http://www.ca-indosuez.com)

Société anonyme au capital  
de 11 037 435 euros.  
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille  
agrée par l'Autorité des Marchés  
Financiers sous le n° GP-98025.